

RESPONSABLE DE GROUPEMENT DE CRECHE

| | |
|--|---|
| N° de Poste/Pôle /Direction/Service | Pôle solidarité – Direction de l'Enfance et de la Famille – Service des crèches |
| Classification | <p>Métier de rattachement : sans objet pour le moment Poste de rattachement : sans objet pour le moment Filière : médico-sociale ou administrative Cotation poste : A6-2 Catégorie et cadre d'emplois : A – Puériculteur-trice cadre supérieur de santé ou Attaché territorial Lieu d'affectation : Picasso</p> <p>Fonction d'encadrement : Oui Prime + NBI : NBI encadrement Quotité de travail : 100%</p> |
| Environnement du poste de travail | <p>Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service des crèches Bureau : Cellule/Pôle/Secteur : Secteur Actions Composition de l'équipe : 6A 3B 3C</p> |
| Position du poste dans l'organisation | Supérieur hiérarchique direct du Responsable de groupement : Chef-fe de service adjoint-e au Secteur Actions |
| Moyens mis à disposition | Une assistante et une secrétaire pour 2 groupements (20 établissements), véhicule de service, smartphone. |
| Raison d'être | Dans le cadre des textes en vigueur et des orientations départementales, le-la responsable de groupement de crèches apporte un appui technique aux responsables des 8 à 10 établissements d'accueil de jeunes enfants de son groupement, dans leur rôle managérial et de gestion. Il-elle veille à la mise en œuvre du Projet éducatif des crèches départementales et l'inscription des actions dans des logiques territoriales et transversales. |
| Missions | <p>Apporter aide et conseil technique pour la mise en œuvre du Projet éducatif des crèches départementales dans les crèches de son groupement et l'élaboration des projets d'établissement des structures</p> <p>Assurer l'encadrement hiérarchique des responsables d'établissement et les accompagner dans la gestion financière, humaine, sanitaire et technique de leur établissement, notamment en favorisant l'action coordonnée des fonctions ressources centralisées, en intervenant sur les sites concernés et en rencontrant si besoin les équipes.</p> <p>Favoriser l'adaptation des crèches aux évolutions des modes d'accueil et aux besoins des familles. Faciliter la participation des parents à la vie des établissements. Rencontrer collectivement ou individuellement les familles dans les situations complexes.</p> <p>Suivre l'activité des établissements par l'analyse régulière des indicateurs et des éléments transmis par les responsables de crèches, pour garantir les meilleures réponses aux besoins des usagers. Contribuer à l'évolution des protocoles CAMA, veiller à leur respect. Valider les places à pourvoir en vue de l'étude des demandes, les PV et les admissions proposés par la CAMA</p> <p>Piloter, participer à des projets transversaux et coordonner la mise en œuvre d'actions territorialisées et de partenariat avec les acteurs locaux de la petite enfance, les services des directions départementales partenaires et les communes. Représenter le Département dans ce cadre.</p> <p>Coordonner et encadrer l'équipe administrative du secteur actions et collaborer avec les bureaux du secteur ressources pour garantir des conditions de travail et d'accueil optimales. Participer aux commissions de recrutements et à des actions d'information, de sensibilisation à destination des professionnel(le)s.</p> |

Compétences

- **Relationnelles et managériales**

- Savoir manager et animer des équipes de cadres et/ou experts
- Savoir piloter, suivre, contrôler et évaluer les activités des agents encadrés
- Savoir repérer l'impact d'une décision sur l'équipe, les procédures ou l'organisation
- Savoir impulser et organiser des modes de concertation et de réflexion collectifs entre responsables et au sein des équipes.
- Savoir définir des objectifs, des modes et méthodes d'accompagnement (notamment pour l'élaboration du projet pédagogique)
- Savoir articuler orientations centrales et contingences locales
- Savoir animer et/ou entretenir un réseau partenarial

- **Organisationnelles**

- Savoir produire des analyses des rapports, notes et synthèses
- Savoir transmettre les informations adaptées, leurs suivis et en rendre compte
- Savoir partager sur ses pratiques et participer à un collectif de travail

- **Techniques**

- Connaître la législation et la réglementation et assurer une veille propre à son champ d'intervention
- Maîtrise des connaissances de l'action éducative
- Connaître l'administration départementale et les modes de gestion des collectivités territoriales
- Connaissance des outils et méthodes de travail en gestion de projet
- Savoir élaborer des indicateurs de suivi des établissements
- Savoir manager et animer des équipes pluridisciplinaires
- Connaître les techniques des entretiens individuels

Niveau d'études : II

Diplômes requis : Diplôme d'État de puéricultrice ou diplôme d'enseignement supérieur en sciences humaines

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Horaires spécifiques | <input type="checkbox"/> Logement de fonction |
| <input type="checkbox"/> Permis de conduire obligatoire | <input type="checkbox"/> Vaccins recommandés |
| <input type="checkbox"/> Déplacements province et étranger | <input type="checkbox"/> Port d'une tenue de travail obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Astreintes | <input checked="" type="checkbox"/> Autres caractéristiques : déplacements fréquents sur le territoire, réunions de parents ou conseils d'établissement possibles en soirée |

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser sous la référence : **PPRHD/DRH/ERH2/CRECHE/RESPONSABLE-GROUPEMENT N°19-96** à :

De préférence par mail à erh2-recrut-creches@seinesaintdenis.fr

A l'attention de :

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Pole Pilotage Ressources Humaines et Diversité
Direction de la Gestion du Personnel
Equipe ERH2
93006 BOBIGNY CEDEX

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap